

ACTUALITÉ Judith Monfrini

Une initiative veut supprimer la taxe professionnelle communale genevoise



Lancement d'une initiative populaire pour supprimer la taxe professionnelle communale à Genève. Unique en Suisse cette taxe serait injuste et d'un autre âge. Les initiants ont jusqu'au 25 juillet pour récolter plus de 5300 signatures.

À Genève, la droite, la CCIG et les milieux économiques lancent une initiative populaire cantonale pour abolir la taxe professionnelle communale. Une taxe jugée injuste et d'un autre temps qui pèse sur les entreprises. Supprimer la taxe donnerait une bouffée d'oxygène aux entrepreneurs et favoriserait la sortie de crise, selon les initiants. La taxe professionnelle date de l'époque napoléonienne et elle est unique en suisse. Ecoutez Darius Azarpey Conseiller municipal PLR à Collonge-Bellerive et président du Comité d'initiative

La taxe professionnelle rapporte 200 millions aux communes genevoises, dont 100 millions à la Ville de Genève. L'initiative prévoit de la supprimer en 2027, pour donner le temps aux communes de trouver d'autres sources de revenus. Les initiants doivent récolter plus de 5300 signatures d'ici fin juillet.

La Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIG), la NODE, la société des cafetiers-restaurateurs ainsi que le GPRH, le Groupement professionnel pour les restaurateurs et hôteliers soutiennent l'initiative. Son président Anthony Castrilli estime que cette taxe n'est pas justifiée.

La taxe se base sur le chiffre d'affaires. Elle est calculée chaque deux ans. Pour Anthony Castrilli, la recevoir en tant que restaurateur en pleine crise sanitaire a un goût amer.

La taxe empêcherait la création d'emploi en taxant les employés à raison de 10 francs par personne. La somme semble pourtant dérisoire. Ce n'est pas l'avis de Darius Azarpey.

Le comité d'initiative est composé de Conseillers municipaux UDC, PLR, PDC et verts libéraux. Il est soutenu par les associations professionnelles et les milieux économiques. Le comité d'initiative se veut néanmoins de tous bords politiques.

Les initiants proposent un délai de 7 ans aux communes pour s'adapter. Et suggèrent d'introduire de nouvelles taxes, écologiques notamment ou encore de faire appel à la péréquation communale pour compenser la perte.